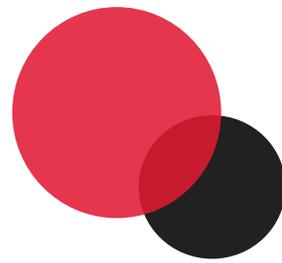




La médiation intellectuelle

Présentation

Janvier 2015



Présentation de la médiation intellectuelle

Version 2 du document

Janvier 2015

Crédits

Ce document est une synthèse du travail du Comité de recherche en médiation intellectuelle, qui s'appuie sur une réflexion participative à laquelle toute l'équipe d'Exeko a collaboré ainsi que d'une analyse continue des projets actions réalisées sur le terrain depuis 2006.

Droits d'auteur Exeko

Conception et rédaction

William-J. Beauchemin, Daniel Blémur, Nadia Duguay, Maxime Goulet-Langlois et Agnès Lorgueilleux.

Pour en savoir plus sur les travaux du CRMI
crmi@exeko.org

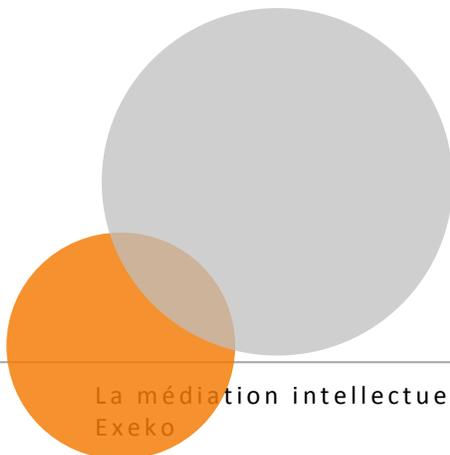




Table des matières

INTRODUCTION	4
OBJECTIFS DE LA PRATIQUE	6
Émancipation intellectuelle	7
Inclusion sociale	8
UNE POSTURE ÉTHIQUE	11
La présomption de l'égalité des intelligences	11
UNE PRATIQUE	13
Dimension stratégique	13
Projet de médiation intellectuelle	14
Pôles stratégiques	14
<i>Complémentarité</i>	14
<i>Accessibilité</i>	15
<i>Créativité</i>	16
Dimension stratégique	17
Analyse du terrain	17
Les trois types de technique	17
<i>Techniques expérientielles et créatives</i>	17
<i>Techniques réflexives</i>	18
<i>Techniques interactives</i>	18
CONTENUS	19
Les axes	20
<i>Esprit critique</i>	20
<i>Analyse sociale</i>	20
<i>Action citoyenne</i>	20
Objets	21

Introduction

Transformer la société par la pensée : entreprise qui transpire, de prime abord, la naïveté d'une pensée magique. On transforme plutôt la société par l'action, en mettant la main à la pâte, en travaillant d'arrache-pied à modifier les pratiques et les institutions. Il s'agit pourtant d'une fausse opposition : penser, c'est après tout *faire* quelque chose. Et c'est faire quelque chose qui transforme la manière dont on agit dans le monde, par le simple fait qu'on en sort avec un rapport renouvelé à ce qui s'y trouve. Ainsi compris, pensée et action sont deux pôles d'un même processus : celui d'entrer en interaction positive avec son environnement. Certains auteurs ont appelé cette relation entre pensée et action une *praxis*.

La médiation intellectuelle s'inscrit dans cette idée d'une « pensée en mouvement » et d'un mouvement transformateur de la pensée. Nous nous proposons dans ce document de jeter les bases conceptuelles de la codification de cette pratique émergente. Née au carrefour de plusieurs autres pratiques (nouvelles pratiques philosophiques, médiation culturelle, pédagogie des opprimés, recherche-action, etc.), elle propose un amalgame spécifique de celles-ci en réponse à ce qu'il faudra bien reconnaître un jour comme un besoin universel, celui de penser et d'être reconnu comme un être pensant. Il s'agit donc, dans ce document, de mettre en place le cadre général à l'intérieur duquel s'articule cette pratique et à partir duquel il nous semble le plus simple de se l'approprier.

Nous débiterons par la présentation des **objectifs** globaux de la pratique : à quel besoin répond la pratique de la médiation intellectuelle ? Quelle visée, quelle vision, la traverse ? Autrement dit, pourquoi la médiation intellectuelle ? Nous présenterons ensuite les trois dimensions formant le noyau de la médiation intellectuelle : la **posture éthique**, l'**approche pratique** et les **contenus abordés**. C'est la présence d'éléments appartenant à chacune de ces trois dimensions qui nous indique s'il y a médiation intellectuelle ou non dans une situation donnée. Posture comme manière d'être ensemble et avec, pratique comme gestes et actes déterminés dans la situation, contenu comme matière vive qui anime la pensée.



Insta Chèques



Objectifs de la
pratique



La médiation intellectuelle est avant tout une pratique sociale : pratique qui renouvelle le rapport à soi, aux autres et au monde des personnes qui y participent (et notamment des personnes en situation de marginalité ou à risque d'exclusion, pour qui les occasions d'un tel renouvellement peuvent se faire plus rares), et pratique qui agit sur le lien social lui-même, notamment par la position d'une situation d'égalité intellectuelle qui suspend l'asymétrie des rapports sociaux de privilège ou de domination. Pour les individus, elle vise l'**émancipation intellectuelle**, la réalisation de plus en plus grande de l'idéal moderne des Lumières, celui du *sapere aude*, c'est-à-dire de la capacité à penser par soi-même, de manière autonome, ainsi qu'à penser de manière à se dépasser, à « ne plus penser la même chose qu'auparavant¹ ». Entre les individus, et à l'échelle d'une société, la médiation intellectuelle tente de fonder des **rapports inclusifs**, la reconnaissance réciproque de ceux qui partagent un monde.

Émancipation intellectuelle

Au niveau personnel, la médiation intellectuelle a pour objectif l'émancipation intellectuelle. Par émancipation intellectuelle, nous entendons tout d'abord la libération des tutelles intellectuelles auxquelles des dynamiques sociales inégalitaires soumettent les individus. Cette émancipation part d'une prise de position spécifique : la présomption d'égalité des intelligences.

La **présomption d'égalité des intelligences**, c'est d'abord et avant tout la présomption de l'égalité à soi de l'intelligence dans toutes ses manifestations. Elle s'oppose donc à tous les discours et à toutes les croyances qui partiraient d'une inégalité supposée ou réelle, voire d'une simple différence dans les manifestations de l'intelligence, pour en déduire une inégalité intrinsèque des intelligences. À travers les cultures et les degrés de scolarisation, à travers les

¹ Foucault, Michel, « Entretien avec Michel Foucault » dans Dits et Ecrits, t.II, Gallimard, Quarto, Paris, 2001, p.861

sensibilités genrées ou ethnicisées, à travers les pratiques et les fonctions sociales, elle pose que l'intelligence est une et la même à travers la diversité de ses usages. Ce qui veut aussi dire : tout ce qu'une intelligence a appris, une autre intelligence le peut tout aussi bien. C'est là l'affirmation d'une égalité de principe entre n'importe qui et n'importe qui.

De cette affirmation initiale se tirent quelques effets : égal en termes de capacité à n'importe qui d'autre, tout individu est invité à « se servir de son propre entendement », autrement dit à se poser comme **autonome** intellectuellement. L'**autonomie** s'entend ici en termes de capacité à penser par soi-même, à se fixer ses propres normes d'actions et à évaluer la légitimité des propositions qui s'offrent à soi. La présomption de l'égalité des intelligences conduit à rejeter la notion même d'une tutelle intellectuelle par laquelle certain.e.s seraient jugé.e.s intellectuellement incapables de penser par eux-mêmes et par elles-mêmes, quelle que soit l'origine de ce jugement (qu'il soit porté par soi ou par les autres). L'affirmation inverse de cette capacité engage donc à la fois une libération et un devoir, celui d'exercer cette capacité. Dans la mesure où cet exercice rencontre des obstacles, ceux des idées et des discours environnants qui tendent à court-circuiter cet usage propre par l'usage de *manipulations* ou de *sophismes*, l'autonomie comme objectif de la médiation intellectuelle est fortement liée aux axes de contenus d'**esprit critique** et d'**analyse sociale**.

Or si l'autonomie posée et proposée par la présomption d'égalité des intelligences engage l'exercice de la capacité à penser par soi-même, à la fois à la manière d'une libération et comme un devoir, elle ne peut qu'être liée à la figure du **dépassement de soi**, comme exigence et comme résultat de cet exercice même. Le **dépassement de soi** est le renouvellement des rapports à la pensée, à la société et, plus généralement, au monde, par une *praxis*, par la complémentarité de la pensée et de l'action. L'affirmation de l'égale capacité de n'importe qui se concrétise dans la position d'une égale capacité à apprendre, à comprendre et à se corriger. Une fois contestée en sa racine même l'idée d'une limitation intrinsèque de certaines intelligences, en vertu de la supposition selon laquelle il y en aurait de supérieures et d'autres, inférieures, le champ est libre pour tout individu qui voudrait, par l'exercice de sa capacité, repousser ses limites, comprendre le monde qui l'entoure, y prendre la parole, en contester les normes ou en proposer de nouvelles. C'est en s'articulant aux axes de contenus d'**analyse sociale** et de l'**action citoyenne** que la médiation intellectuelle tente de favoriser cette autre dimension d'une certaine *émancipation intellectuelle*.

Inclusion sociale

Au niveau collectif, la médiation intellectuelle vise la réalisation d'une société réellement inclusive. Une telle société est fondée sur la **reconnaissance** et l'**ouverture à la discussion et à la redéfinition de ses normes** par tout un chacun. Comme on peut le voir d'emblée, ce second objectif est lié au premier de manière essentielle : car sans présumer de l'égalité des intelligences, comment reconnaître et s'ouvrir à la diversité de ses expressions ?

La **reconnaissance** est un principe lié à la relation qui s'établit entre plusieurs individus ou plusieurs groupes aux pratiques et mœurs différents. Une relation de non-reconnaissance implique l'exclusion de la parole et des manières de faire de l'autre individu ou de l'autre groupe comme étant dénué de valeurs, sans intérêt, ou même, dans certains cas, pathologiques. A contrario, la reconnaissance est basée sur une capacité à voir dans les manières de faire de l'autre et à entendre dans sa parole distincte une légitimité et une richesse potentielle : celle de la diversité humaine, se dépliant et déployant dans la rencontre².

Dans une société dont les métamorphoses se succèdent, s'appellent et s'intensifient, **l'ouverture à la discussion et à la redéfinition de ses normes** est une exigence de tout premier plan. La médiation intellectuelle vise l'inclusion sociale notamment par la redéfinition de certaines normes relatives à la citoyenneté : en dehors des cadres officiels et institutionnels, certains critères sont socialement présents pour déterminer qui est citoyen : emplois, logement, culture. « Tous sont égaux, mais certains le sont plus que d'autres » : la médiation intellectuelle œuvre sur ces normes culturelles pour renouveler le rapport à la société. De même, en favorisant et en accompagnant la *prise de parole*, la médiation intellectuelle tend à faire reconnaître la voix propre à celles et à ceux dont la parole est généralement d'emblée tenue pour inepte. Peut-on aussi facilement exclure une parole *une fois entendue*, qu'une parole tenue dans les limbes du bruit et du silence ?

² La reconnaissance est un concept social travaillé actuellement par des chercheurs comme Nancy Fraser, Axel Honneth et Charles Taylor. Voici, à titre d'exemple, la définition qu'en donne Fraser : « *The remedy for cultural injustice, in contrast, is some sort of cultural or symbolic change. This could involve upwardly revaluing disrespected identities and the cultural products of maligned groups. It could also involve recognizing and positively valorizing cultural diversity. More radically still, it could involve the wholesale transformation of societal patterns of representation, interpretation and communication in ways that would change everybody's sense of self. Although these remedies differ importantly from one another, I shall henceforth refer to the whole group of them by the generic term 'recognition'* ». (Fraser, Nancy, 1995, « From Redistribution to Recognition », dans *New Left Review*, Mars 1995, p.73)



Posture
éthique



Pratique



Contenus



1. Posture éthique

La présomption de l'égalité des intelligences

La médiation intellectuelle est ancrée dans une **posture**, c'est-à-dire dans une manière d'être et de faire qui fonde les attitudes du médiateur. Cette posture, c'est avant tout une manière d'entrer en relation avec les autres participants à la situation et doit devenir, par la médiation, une norme à suivre pour tous. Cette posture, essentielle à la création de la situation de médiation intellectuelle et à l'atteinte de ses objectifs, repose sur la **présomption de l'égalité des intelligences** évoquée ci-dessus.

RÔLE DE LA PRÉSOMPTION DE L'ÉGALITÉ DES INTELLIGENCES

La présomption de l'égalité des intelligences est le point de départ de toute situation de médiation intellectuelle. Cette présomption, que le médiateur doit intérioriser et appliquer,

consiste en fin de compte en l'idée toute simple que tout être humain, en tant qu'être humain, est capable de penser, de réfléchir, de savoir et de faire sens du monde.

Posée dans la médiation, et par la médiation, la présomption d'égalité des intelligences comprend deux mouvements complémentaires. Tout d'abord, le médiateur doit effectuer une **suspension des préjugés**, c'est-à-dire ne pas présumer de la capacité de l'autre en fonction de sa position sociale, de son milieu d'origine, de sa race, de son genre, de son apparence, de son langage, et ainsi de suite. Le médiateur intellectuel fait face à des personnes et à des intelligences pleines et entières, présentes dans la situation concrète et qui doivent être reconnues comme telles, plutôt qu'en fonction de critères externes à cette situation - et il ne s'en tient qu'à cela.

Par ailleurs, plutôt que de juger, le médiateur doit **valoriser le potentiel** présent en toute personne. Le potentiel, c'est cette capacité à faire sens du monde par ses actions et son discours. Le potentiel, c'est l'intelligence qui se dévoile à elle-même, qui réalise sa propre force à travers une situation où elle est reconnue comme telle dès le départ. La valorisation du potentiel est ainsi le pendant positif de la suspension des préjugés : elle permet de reconnaître la personne dans toutes ses possibilités (qu'une réduction à telle ou telle propriété particulière aura toujours tôt fait de nier), et par là même, elle permet à la personne de se connaître et de se savoir nœud de savoirs, nœud de talents, d'idées et de possibilités.



2. Pratique

Une dimension stratégique et des éléments techniques

Si elle s'enracine dans une posture éthique comme dans un socle à maintenir en permanence, donc dans un savoir-être, la médiation intellectuelle étend ses ramifications en un ensemble de savoir-faire qui constituent son caractère de pratique comme telle. La pratique de la médiation intellectuelle combine ainsi une dimension stratégique, qui en établit quelques repères et grandes lignes d'orientation, et une dimension technique, qui relève en tant que telle du « métier », des trucs, des tours et des procédés, en somme, de « l'art » de la médiation. Tout acte de médiation intellectuelle implique donc une dimension stratégique et des éléments de technique.

2.1. La dimension stratégique

La dimension stratégique de la médiation intellectuelle s'énonce en une série de principes pratiques, qui constituent les guides et les repères de l'action, devant être transversal à tout projet de médiation intellectuelle. Ces principes, ou pôles stratégiques, sont au nombre de trois: **complémentarité**, **accessibilité**, **créativité** - et ce sont eux qui régissent l'ensemble des

interventions du médiateur. Avant de les énoncer, nous nous arrêterons sur quelques repères de l'élaboration globale d'un projet de médiation intellectuelle et des **modes** qu'elle détermine.

PROJET DE MÉDIATION INTELLECTUELLE

En amont du terrain et de la situation de médiation intellectuelle, le médiateur et ses collaborateurs doivent élaborer le projet de médiation lui-même. Cette élaboration globale passe par deux étapes principales : l'étape de **gestion du projet**, en ses conditions de possibilité, et l'étape de création du **fil narratif**, ou du **parcours, du projet**. Ces deux étapes permettront au médiateur et à ses collaborateurs de déterminer un **mode** de médiation adapté au milieu.

La **gestion (conditions de possibilité)** du projet consiste à s'assurer que les conditions nécessaires au projet sont présentes : sécurité, financement, lieu, durée, fréquence et ainsi de suite. Ces éléments doivent être mis au clair avant la réalisation du projet, car ils déterminent les possibilités présentes pour le médiateur et le champ à l'intérieur duquel il peut agir.

Le **fil narratif** (ou **parcours**) du projet permet de déterminer provisoirement les contenus à privilégier, les événements spéciaux qui peuvent venir ponctuer le projet, les zones de sens qui seront explorées et ainsi de suite.

En élaborant le projet, des possibilités apparaîtront, déterminant les **modalités de la production de situation** de médiation intellectuelle. Comment produire l'étincelle qui permettra de mettre le feu aux esprits ? Des ateliers hebdomadaires ou un séjour intensif ? Dans un local organisationnel ou en proximité avec les environnements quotidiens ? Dans un groupe ouvert à tous ou dans un groupe fermé ? En déterminant le mode, c'est le format même de l'atelier qui sera établi.

PÔLES STRATÉGIQUES

Complémentarité

Affirmer le caractère essentiel de la complémentarité comme pôle stratégique, c'est d'abord et avant tout reconnaître la finitude et les limites de la médiation intellectuelle en tant que pratique, et du/de la médiateur-e intellectuel-le en tant qu'individu. De la pratique comme telle, en ce qu'elle ne constitue pas et ne constituera jamais la forme suprême du salut pour les individus qui en bénéficient ; et dans la mesure où elle s'exerce principalement auprès de populations marginalisées à l'intérieur d'organisations-hôte qui offrent d'autres services et déploient d'autres pratiques, la complémentarité constitue un indispensable principe d'humilité et de reconnaissance des expertises en place, ainsi que du foisonnement des savoirs et des pratiques préexistants à l'intervention du médiateur. Mais elle ne se limite pas à une telle

reconnaissance de ses limites propres : correctement endossée, la complémentarité devient au contraire le principe directeur ouvrant la voie à de nouvelles possibilités collaboratives et transformatrices avec tous ceux et celles participant à la situation de médiation intellectuelle. En un mot, la complémentarité désigne toutes les façons de travailler AVEC et de créer ou de transformer des liens ENTRE - et c'est aussi cela, faire de la médiation.

Accessibilité

La médiation intellectuelle implique aussi, comme pôle stratégique, l'objectif de créer et de faciliter des accès. L'intervention du médiateur intellectuel présume toujours d'un accès, sinon interdit, du moins difficile, à des objets et à des pratiques intellectuelles, pour des individus et des groupes donnés. Le fait de maintenir le cap sur l'accessibilité en tant que pôle stratégique peut se placer sous le signe plus « politique » de la démocratie et de la démocratisation : démocratisation des savoirs et de la culture, et démocratie intellectuelle et culturelle.

Démocratisation des savoirs et de la culture

La médiation intellectuelle a pour objectif la création de ponts d'accès à certains savoirs, à certaines démarches intellectuelles - questionnements, réflexions - et à certains objets ou productions culturelles pour les groupes ou les individus auprès desquels elle s'exerce. Ainsi des savoirs scientifiques, par exemple : inviter un expert dans un domaine particulier à un atelier ou aller à sa rencontre, vulgariser une connaissance scientifique ou décrire une certaine méthodologie, voilà une série d'actions qui s'inscrivent aisément sous le pôle de l'accessibilité. Toutefois, la question de l'accessibilité ne se limite pas strictement à la science : ainsi, on pourra visionner en groupe une entrevue avec un artiste afin d'accéder aux ressorts intimes de sa démarche artistique, afin de la soumettre par la suite à la discussion et à la réflexion commune. De même, on pourra lire en commun un certain nombre de passages d'un philosophe, d'un poète ou d'un romancier pour faire surgir dans un milieu des réflexions et des inspirations qui en auraient été absentes ou inaudibles au premier abord. Ou encore, on ira au théâtre ! Mais la question de l'accessibilité ne se pose pas dans les seuls termes de l'accès à des savoirs et à des objets culturels reconnus pour des personnes auxquelles cet accès serait nié : c'est même le cas contraire qui peut, plus souvent qu'autrement, constituer la règle. Ainsi, il n'est pas rare de voir un professionnel établi, œuvrant depuis des années auprès des personnes participant à la situation de médiation intellectuelle, s'étonner de voir subitement s'ouvrir, dans le cadre de cette situation, un accès à des savoirs et à des réflexions dont il n'aurait jamais même soupçonné l'existence chez ces mêmes personnes. Dans le cadre d'une co-construction des savoirs (voir pôle **complémentarité**), l'accessibilité se joue dans tous les sens à la fois.

Démocratie intellectuelle et culturelle

Si le pôle accessibilité peut être envisagé sous l'angle de la démocratisation des savoirs et de la culture, la notion de démocratie intellectuelle et culturelle, elle, déplace la perspective. En effet, si la première pose le problème de l'accessibilité dans les termes de l'accès aux *produits* intellectuels déjà constitués - savoirs scientifiques, discours philosophiques, créations poétiques et artistiques -, l'idée de démocratie intellectuelle et culturelle, elle, implique la question d'un accès aux pratiques intellectuelles - aux arcanes, en quelque sorte, de la *production* intellectuelle. Pour faire vite, si la démocratisation des savoirs et de la culture répond au problème de l'accessibilité aux *objets* intellectuels déjà tous *faits* pour tous, la perspective d'une démocratie intellectuelle et culturelle implique pour tout un chacun l'accès à la position de *sujet* intellectuel en train de *faire*. Après les objets, ce sont donc les pratiques qui représentent l'horizon stratégique du pôle accessibilité. Méta-réfléchir (penser le processus de réflexion), faire une analyse systémique (replacer un phénomène dans un cadre d'ensemble), produire une critique (repérer les failles ou les éléments fallacieux d'un raisonnement, ou encore déterminer les limites légitimes d'une prétention à la validité), telles sont les pratiques cognitives et réflexives auxquelles seront convié.e.s les participant.e.s à une situation de médiation intellectuelle. Et pour cela, on pourra devenir sociologue de son propre milieu, anthropologue du centre-ville de Montréal ou géographe-économiste de sa communauté : voilà diverses manières de mettre au défi la distribution sociale en vigueur des tâches et des compétences, et de s'instituer en sujet capable, intellectuellement émancipé. Voilà pourquoi l'accessibilité aux diverses formes d'activités et de pratiques intellectuelles constitue un des objectifs centraux à la médiation intellectuelle.

Créativité

Sans créativité, il n'y a pas de médiation intellectuelle. D'une part, parce que la médiation intellectuelle se définit par une certaine **modularité** : exercée la plupart du temps avec des individus et dans des milieux souvent décrits à tort comme « inadaptés » ou « souffrant de problèmes d'adaptation », son pari à elle est précisément celui de l'adaptation : il est possible de faire de l'histoire de l'art ou de la détection de sophismes dans une bouche de métro, il s'agit plutôt de savoir quand et comment le faire, ce qui implique une dose non négligeable de créativité. Que ce soit dans une perspective de complémentarité - de la création de nouvelles possibilités collaboratives et transformatrices - ou d'accessibilité - de la création de ponts vers des objets et des pratiques tendanciellement inusités aux yeux des co-participants à la situation ou à l'atelier, la médiation intellectuelle intervient toujours dans des milieux ou dans des ensembles marqués par un certain nombre d'inhibitions, qui bloquent à l'avance l'émergence spontanée de ces nouvelles possibilités. C'est pourquoi tout acte de médiation intellectuelle présuppose une certaine dés-inhibition : une levée des barrières et des obstacles intellectuels et affectifs à l'inventivité propre à tout un chacun. Or, comment contourner les obstacles à l'inventivité, sinon en faisant preuve de cette inventivité même ? Car c'est bien de cela qu'il

s'agit : *faire preuve* de créativité, c'est en *prouver*, littéralement, la possibilité toujours ouverte, toujours en latence en soi-même comme chez les autres. La médiation intellectuelle s'exerce aussi comme cette preuve ou démonstration de créativité susceptible d'en éveiller les ressorts inhibés.

2.2. La dimension technique

Si les axes stratégiques de la médiation intellectuelle doivent traverser tous ces moments, la dimension technique de la médiation intellectuelle intervient sporadiquement, momentanément, dans le déroulement d'une situation de médiation intellectuelle spécifique. Il s'agit de techniques qui peuvent être choisies dans l'une des trois catégories comme correspondant le mieux aux intérêts des participants et aux exigences du milieu et ce, une fois accomplie l'**analyse du terrain**.

ANALYSE DU TERRAIN

Avant d'arriver sur le terrain et d'y créer une situation de médiation intellectuelle selon le mode le plus approprié, le médiateur doit avoir en tête une réponse anticipée à plusieurs questions relevant du milieu, des conditions de la situation, des intérêts des participants et des événements extérieurs au milieu. Ce faisant, le médiateur peut sélectionner les techniques d'approches les plus appropriées.

LES TROIS TYPES DE TECHNIQUE

Les techniques sont divisées en trois catégories, permettant de repérer leur rôle propre dans la création d'une situation de médiation intellectuelle : les techniques **expérientielles et créatives**, les techniques **réflexives** et les techniques **interactives**.

Techniques expérientielles et créatives

L'expérience est la matière vive de la réflexion, son point de départ et son fil conducteur. La médiation intellectuelle implique donc de créer des situations qui donne accès à des formes d'expérience nouvelles et inusitée. Ces expériences sont en premier lieu issues du monde artistique et renvoie à plusieurs disciplines dont le théâtre invisible, le théâtre forum, la performance créative lors d'un atelier, le flash mob ou encore le jeu de rôle. Ces techniques sont donc principalement empruntées à la médiation culturelle et au secteur artistique. Elles permettent également d'amener une dimension ludique, expressive et engageante dans les situations de médiation intellectuelle.

Techniques réflexives

Les techniques réflexives renvoient à l'ensemble des actes cognitifs que le médiateur peut effectuer ou solliciter pour pousser plus loin la discussion et l'interrogation qui se déroule au sein de la situation de médiation intellectuelle. Demander des raisons ou des exemples, questionner sur les définitions et les comparaisons possibles, créer une carte mentale et ainsi de suite permet à la réflexion de s'approfondir en même temps que se dévoile la richesse des pensées de chacun. Ces techniques s'inspirent principalement des nouvelles pratiques philosophiques.

Techniques interactives

La situation de médiation intellectuelle implique également d'entrer en relation d'une manière positive avec les personnes présentes et de savoir faire face aux défis qui se posent dans la gestion des rapports interpersonnels. Les techniques interactives permettent donc de modeler la situation pour qu'elle permette un échange dynamique et enrichissant entre les différents participants. On peut y compter des techniques comme le hold-up, le débat, la médiation inversée et ainsi de suite. Les inspirations de ces techniques proviennent de l'innovation sociale, de la pédagogie et de l'intervention de groupe.



3. Contenus

Les thèmes et objets au cœur de la médiation

Tel que mentionné au tout début de cette présentation, la médiation intellectuelle se caractérise par l'imbrication de trois éléments centraux : 1) la mise en œuvre d'une posture éthique, 2) une approche stratégique et technique ainsi qu'un 3) ensemble de contenus et thématiques adaptés.

Par contenus on entend ici les thèmes et les objets que le médiateur place au cœur de la situation de médiation. L'ensemble des contenus se divise en trois grands axes : esprit critique, analyse sociale et action citoyenne. Inscrits dans la visée d'une émancipation intellectuelle, ces contenus se déclinent en des notions ou horizons thématiques reliés à des objets. Le médiateur est invité à puiser dans ces contenus, à les introduire et à les maintenir vivants tout au long de la situation de médiation. Il sera soucieux de toujours adapter les ressources mobilisées en fonction du contexte et des observations issues de l'analyse terrain et des propositions émergentes du ou des participants.

3.1. Les axes

ESPRIT CRITIQUE

Cet axe vise à exercer des capacités telles que : raisonner, communiquer, argumenter, (re-) questionner afin de détecter et de se prémunir contre les sophismes ou manipulations du discours (mais aussi les manipulations par les chiffres, les manipulations par l'image), pour ne citer qu'elles. L'esprit critique permet de déterminer les limites légitimes d'un phénomène : il implique ainsi le développement du discernement. L'esprit critique peut être compris intuitivement comme un ensemble de techniques d'autodéfense intellectuelle : savoir voir venir les manipulations pour les parer, être capable de désamorcer des situations tendues en amont, non par la violence mais par le raisonnement et par la parole.

ANALYSE SOCIALE

Cet axe couvre plusieurs enjeux sociaux: démocratie, identité sociale, médias, institutions, économie, politique, égalité des chances, consommation et communication. L'analyse sociale implique l'appropriation d'un ensemble d'outils provenant des sciences humaines (sociologie, anthropologie, histoire, économie) pour saisir plus en profondeur le monde humain dans lequel nous sommes tous et toutes plongé.e.s. L'analyse sociale permet de poser des problèmes sociaux concrets et de les analyser pour en faire ressortir les issues potentielles : ce qui amène éventuellement sur des pistes d'actions, tout aussi concrètes.

ACTION CITOYENNE

Cet axe favorise la prise d'initiatives pour améliorer la société/collectivité : participation citoyenne, mobilisation sociale, art et changement social. L'action citoyenne crée de nouvelles situations à portée transformatrice à partir des réflexions qui ont eu lieu dans la situation de médiation intellectuelle. Plus encore, l'action citoyenne montre la capacité d'agir et de penser des participants qui l'entreprennent, parfois à leur propre surprise. Il s'agit ainsi d'une manière de rendre pratique la réflexion et la pensée, de la faire devenir, une réelle pensée en mouvement.

3.2. Les objets

Pour recadrer la réflexion, le médiateur a dans sa poche plusieurs objets. Ces objets peuvent prendre diverses formes : images, vidéos, mises en scène théâtrales, textes, etc. Dans tous les cas, l'expérience collective d'un même objet par tous les participants permet de fonder la réflexion dans un commun auquel tous peuvent se référer. Les perspectives s'y rencontrent, s'y confrontent et s'enrichissent mutuellement. On évite ainsi un relativisme où toutes les opinions se valent et, au final, s'ignorent, pour favoriser au contraire un perspectivisme qui croise les positions et les vécus dans l'expérience d'une même chose. Par exemple, dans une discussion sur la notion de « Révolution » - c'est là l'**horizon thématique** - on fera intervenir comme **objet** le tableau de Delacroix, *La liberté guidant le peuple*. Tous les participants pourront alors investiguer la même peinture, y faire des trouvailles à partager avec les autres, soulever de nouvelles questions - quel est le rôle de l'art dans une révolution ? Et qu'est-ce qu'une révolution en art ? - et faire évoluer la réflexion vers de nouveaux horizons, et de nouveaux objets.



Exeko est un organisme de bienfaisance fondé en 2006 et basé à Montréal, dont la mission est de favoriser par l'innovation, en culture et en éducation, l'inclusion et le développement des populations les plus marginalisées.

L'organisme emploie, en complémentarité des ressources existantes, la médiation culturelle et intellectuelle comme moteur de changement social et vecteur de participation citoyenne, prévention du crime, employabilité et persévérance scolaire. Ses réalisations lui ont permis à ce jour d'accompagner plus de 6500 personnes vers une meilleure inclusion sociale (personnes ayant une déficience intellectuelle, jeunes exclus ou à risque d'exclusion, jeunes autochtones, jeunes adultes en milieu carcéral et personnes en situation d'itinérance).

Exeko inscrit également ses actions au sein d'espaces de réflexion et de recherche: il est initiateur d'un forum de réflexion annuel sur la place des artistes ayant une déficience intellectuelle, membre du groupe de recherche en médiation culturelle, a porté un projet de recherche universitaire avec le LANCI et le département de philosophie de l'UQAM sur les liens entre processus d'inclusion et raisonnement et s'intéresse à la créativité comme moyen d'intervention en prévention du suicide.

Exeko s'est mérité le fellowship d'Ashoka à vie et le prix « Coup de Cœur » de l'École des Sciences de la Gestion de l'UQAM en 2011, la Médaille de la Paix du YMCA en 2009, le Défi de l'Entrepreneuriat Féminin en 2008 et le titre de boursier de la Fondation du Maire de Montréal en 2007.

exeko.org



THE J.W. MCCONNELL
FAMILY FOUNDATION
LA FONDATION DE LA
FAMILLE J.W. MCCONNELL

défi
de l'entrepreneuriat féminin

fondation
du maire



LE MONTRÉAL INC.
DE DEMAIN



Médaille de la paix
YMCA Montréal 2009